

8 septembre 2019

25^{ème} MARCHE AUX

PUCES DE

BERGHOLTZ

Organisé par l'Association de Jumelage Franco-Belge

Règlement

L'organisation du marché aux puces de ces dernières années a été un grand succès. Pour l'édition 2019 qui aura lieu le dimanche **8 septembre** l'implantation se tiendra dans la rue des Vosges, de Murbach, la rue Vauban, la rue du Canal et les rues Albert Schweitzer, Robert Schuman et Henri Fretz.

La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.

L'introduction de substances nocives et (ou) explosives est également interdite dans le périmètre du marché.

Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.

La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents provoqués par eux.

L'Association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui peuvent survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.

Les exposants sont priés de laisser l'emplacement propre au moment de le quitter et de ramener les invendus chez eux.

Les stands «**buvette**» et «**restauration**» dans la rue des Vosges seront exclusivement tenus par les organisateurs
Le prix des places est fixé à **12 € par tranche de 5m/l.** Les sommes versées ne pourront être remboursées qu'en cas d'annulation du marché aux puces par les organisateurs.
L'accès des exposants sera possible à **partir de 6h et jusqu'à 8h le matin même.**

La fiche d'inscription disponible **sur le site officiel de la commune de Bergholtz (Bergholtz.fr)** est à compléter et à adresser **accompagnée du règlement**, de préférence par chèque libellé à l'ordre de l'Association de Jumelage Franco-Belge de Bergholtz, ou en espèces à Mr Gilbert FRETZ 19a, rue d'Issenheim à BERGHOLTZ.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez téléphoner au 03.89.76.44.57 (Fretz) 03.89.76.64.16 (Metzger) après 19h.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom

Adresse

Registre de Commerce n°

Carte d'Identité n°

Délivrée le Par

Je soussigné(e), réserve un emplacement de 5m ; 10m ;m
aux conditions stipulées dans le règlement du marché aux
puces.

Stationnement d'un véhicule : oui - non *

Si oui : voiture - camionnette *

Veuillez trouver ci-joint un chèque de€
 la somme de€

Signature

* Rayer la mention inutile